



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 6 décembre 2012

Communiqué de presse

DEBUT D'UN PROCESSUS DE DISCUSSION ENTRE LA PREFECTURE ET UNE DELEGATION DU COMITE DES SANS-PAPIERS 59



Conformément à son engagement pris durant l'occupation du temple de Lille Fives entre le 25 novembre et le 4 décembre par le comité des sans-papiers (CSP) du Nord, le préfet a accepté qu'une délégation de ce collectif soit reçue en préfecture ce jour.

Cet entretien s'est déroulé notamment en présence de la Ligue des droits de l'Homme qui avait été reçue en préfecture les 28 novembre et 4 décembre.

La préfecture a indiqué que le préfet souhaitait engager un processus de discussion avec le CSP sur tous les sujets de préoccupation, dans le nouveau cadre posé par la circulaire du 28 novembre 2012 du ministre de l'Intérieur relative à l'admission au séjour des étrangers.

Elle a fait valoir les travaux en cours d'amélioration du fonctionnement de la commission de réexamen des situations administratives des étrangers (CODRESE) pour permettre un échange sur la présentation argumentée des dossiers. Elle a en outre rappelé que le préfet acceptait le principe de la communication par le CSP d'une liste nominative de dossiers et qu'il examinera chaque situation individuelle au regard des critères fixés par la circulaire du 28 novembre 2012.

Pour que la discussion puisse reposer sur des bases apaisées et transparentes, la préfecture a indiqué qu'il était important que le CSP se détermine sur sa transformation en association ayant la personnalité morale.

Elle a proposé à la délégation du CSP le principe d'un nouveau rendez-vous afin de poursuivre cette discussion approfondie.